

LE PUBLICISTE.

DUODI¹² Thermidor, an VIII.

31 juillet, 1800.



Arrivée du roi de Sardaigne à Rome. — Arrestation à Hambourg des rédacteurs du journal le Censeur. — Détails sur les pays occupés par l'armée du Rhin, en vertu de l'armistice. — Célébration du 14 juillet par les membres de la société de correspondance de Londres. — Suite du résultat de l'examen des pièces relatives à la contre-police. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 7 juillet (18 messidor).

Le roi de Sardaigne est arrivé ici avant le pape, & loge chez le prince Doria son parent. On croit que pour vivre avec plus de liberté & d'économie, il ira demeurer à Frascati. Il visite les principales églises de Rome, & montre par-tout une piété édifiante.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 21 juillet (2 thermidor).

On vient d'arrêter ici les auteurs du Censeur, qui malgré les défenses réitérées de notre sénat, continuoient à remplir leurs feuilles de calomnies contre le gouvernement français. Ce sont deux émigrés nommés Mesmout & Bertin.

Cette arrestation produit ici une certaine sensation. Nous avons dans notre ville un prétendu ministre de Louis XVIII, nommé M. de Thauvenay. Il exprime son ressentiment contre le sénat, qui se permet cette voie de fait contre deux Français protégés par son souverain & défenseurs de sa cause.

Le ministre de Russie, M. de Morawiew, a témoigné beaucoup d'emportement en apprenant cette nouvelle; il a menacé le sénat du courroux de Paul I^{er}. Il ne vouloit rien moins que quitter Hambourg dans deux fois 24 heures, si les deux prisonniers n'étoient pas relâchés sur-le-champ. Mais après un premier moment d'effervescence, il s'est un peu calmé, & s'est borné à dire hautement qu'il éclateroit, si, comme on le prétend, ces deux protégés sont livrés au gouvernement français.

Le ministre de la cour de Vienne se plaint aussi de la conduite du sénat en cette occasion, mais avec plus de modération que M. de Morawiew.

Les autres ministres étrangers apprécient cet événement avec plus d'impartialité. Ils desireroient cependant que le gou-

vernement français, satisfait de l'arrestation des coupables & d'une punition conforme aux loix du pays, n'insiste pas sur leur extradition.

Extrait d'une lettre de Munich, du 19 juillet, (30 messidor).

Il résulte de la ligne de démarcation, que la presque totalité de la Bavière sur la rive droite du Danube, la totalité de la Souabe, excepté le margraviat de Bade, partie méridionale de la Franconie, excepté le margraviat d'Anspach; & le centre du Haut-Rhin, excepté les états de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt, seront occupés par l'armée française jusqu'à la conclusion définitive de la paix. Ainsi presque toutes les provinces de l'Empire germanique que les français pouvoient encore conquérir, & qui n'étoient pas sous la sauve-garde tutélaire de la neutralité prussienne, sont tombées, en moins de trois mois, au pouvoir de l'ennemi. C'est aux dépens des quatre plus belles provinces de l'Allemagne, que la France va nourrir & solder ses armées, après avoir déjà privé l'Empire, depuis quatre ou cinq ans, de ses riches provinces sur la rive gauche du Rhin. La paix seule peut mettre enfin un terme à tant de malheurs. Il faut espérer que le gouvernement français ne se laissera pas amuser par les ruses de la diplomatie, & qu'il ne laissera pas aux agens de l'Angleterre le tems de renouer les trames si habilement rompues par le génie de ses généraux & la bravoure de ses armées. La prudence, qui caractérise l'illustre Bonaparte, & qui ne le distingue pas moins que ses talens militaires, ne permet pas de douter qu'il ne mette, dans les négociations, l'activité & la vigueur qu'il a déployées dans ses rapides conquêtes.

La Bavière qui, pendant deux ans, a vu l'armée autrichienne vivre à discrétion sur son territoire, est totalement épuisée de ressources. Ce pays, si abondant en vivres, est à la veille d'en manquer; tout est d'une cherté extrême. Les objets de première nécessité sont à un prix quadruple & sextuple de ce qu'ils coûtoient autrefois. Heureusement que le général Moreau, toujours juste, bienfaisant, vient d'alléger le fardeau qui pesoit sur nous, en renvoyant en Souabe la plus grande partie de son armée; en même tems qu'il a délivré le sol de la Bavière de la présence des autrichiens, en les obligeant de s'établir derrière l'Inn, & de vivre aux dépens des états autrichiens. Il étoit tems que le théâtre de la guerre se portât enfin sur les états héréditaires; c'est ce qui nous vaudra la paix.

D' Augsbourg , le 22 juillet (3 thermidor).

Le général Lecourbe vient d'arriver à Munich au moment où le général Moreau quitoit cette ville. Ils s'y sont encore arrêtés pour quelques jours & s'occupent du cantonnement des troupes suivant les articles de l'armistice.

L'électeur de Bavière est à Amberg ; l'électrice est à Bareuth, où elle doit accoucher sous peu.

Une grande partie de l'état-major du général en chef est arrivé ici ; lui-même y est attendu après-demain, & son logement est préparé depuis plusieurs jours à l'évêché.

Le quartier-général doit être ensuite transporté d'ici à Dillingen.

Les papiers commencent à hausser à Vienne ; ce qui est regardé en Allemagne comme un signe certain que le cabinet autrichien s'occupe sincèrement de la paix.

A N G L E T E R R E .

De Londres , le 25 juillet (4 thermidor).

Un certain nombre de membre de la société de correspondance se sont réunis lundi dernier dans une maison située près de Moor-Fields, pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet français ; cette fête a duré jusqu'à cinq heures du matin. Il y a été porté des toasts & chanté des couplets en l'honneur de ce mémorable événement.

Le général Maillaud est de retour de son expédition sur les côtes de Bretagne. Les dispositions de l'ennemi ne lui ont pas permis l'espoir du succès sur aucun point.

L'église méthodiste d'Amérique a arrêté de présenter annuellement des pétitions pour l'affranchissement graduel des esclaves, aux législateurs des états, qui n'ont point encore passé de loi à ce sujet.

Le *Lewis*, allant des Indes orientales aux Indes occidentales, a été pris par un corsaire français.

Notre ministre près la cour de Suede, M. Hailes, a quitté Stockholm sans prendre congé du roi. Il revient avec lord Whitworth. Une frégate les attendoit à Elsenour.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E .

A R M E E D U R H I N .

Au quartier-général de d'Hochst, le 5 thermidor.

Extrait d'une lettre d'un employé supérieur de l'armée du Bas-Rhin.

Nous habitons toujours la petite ville d'Hochst, depuis le 17 ; le général Sainte-Suzanne est parti avant-hier pour Strasbourg ; il établira, dit-on, son quartier-général à Offenbourg, à 5 à 6 lieues de Strasbourg ; par conséquent, je ne tarderai pas à m'y rendre. La ville de Francfort se refuse toujours à nous prêter 800,000 fr. : jusqu'à présent, ses portes ont été fermées & toute communication commerciale interrompue ; depuis deux jours, on entre & on sort librement ; mais ses environs sont toujours occupés par nos troupes.

On dit que l'armée d'Hollande, commandée par Angreau, viendra occuper ce pays, & que la notre occupera le pays depuis le Mein jusqu'à la Suisse. Nous vivons, le plus que nous pouvons, de réquisitions que nous faisons rentrer difficilement ; déjà une partie de notre armée est en marche ; les Polonais qui ont passé le Rhin le 14 messidor, au nombre de 2,400 hommes environ, se trouvent réduits à 1600. Ils ont perdu beaucoup d'hommes par les combats ; mais un bien plus grand nombre par la désertion, ce qui a déterminé leur changement, pour les éloigner des recruteurs prussiens.

De Marseille , le 2 thermidor.

On a enfin reçu des nouvelles de plusieurs gros bâtimens liguriens qui étoient allés en course dans le mois de février pour y charger des grains & d'autres comestibles, & les transporter à Gènes. Comme on n'en avoit plus entendu parler, on croyoit qu'ils avoient fait naufrage ou qu'ils avoient été pris par des corsaires ennemis ; mais nous venons d'apprendre qu'à peine arrivés en Corse, ils furent mis en réquisition pour transporter des troupes, des armes & des munitions dans différentes parties de l'isle.

Tous les bâtimens liguriens venant de Gènes, sont saisis ici à une quarantaine de dix jours au moins, à cause de l'épidémie qui règne dans cette ville.

Plusieurs frégates anglaises & d'autres bâtimens de guerre ont reparu dans ces parages & empêchent toute navigation.

De Bordeaux , le 6 thermidor.

Le ministre de la guerre vient d'adresser au général Dufour, commandant la onzième division militaire, une lettre honorable qu'il écrit au bataillon de chasseurs basques, en garnison dans notre ville. Il leur dit que le premier consul s'est rappelé avec intérêt la conduite glorieuse qu'ils ont constamment tenue à l'armée des Pyrénées-Orientales, & qu'il n'a pas cru pouvoir leur donner un témoignage plus éclatant de la satisfaction du gouvernement, que de leur offrir les moyens de cueillir de nouveaux lauriers. En conséquence, le ministre ordonne au général de rassembler les détachemens épars de ce bataillon, & de les faire partir pour Dijon décadi prochain.

Sept bâtimens anglais croisent en ce moment à la vue de nos côtes, & paroissent avoir des desseins cachés. Un détachement de la garnison avoit déjà été envoyé dans le Médoc, pour s'opposer à leurs projets de descente ; nous apprenons qu'une portion de la garde nationale soldée est partie hier pour la Teste-de-Buch. Nous ne doutons point qu'au premier bruit d'une irruption, tous les citoyens ne volent à la défense du territoire attaqué.

La situation mercantile de notre place est loin de s'améliorer. Une faillite considérable, & qu'on évalue à 865,000 fr. a répandu l'alarme, & achevé de paralyser le commerce. On craint qu'elle n'ait des suites funestes ; aussi ne se fait aucune affaire d'aucun genre. Les denrées coloniales continuent d'incliner à la baisse.

De Strasbourg , le 8 thermidor.

Le lieutenant-général Sainte-Suzanne, qui se trouve ici, a dépêché un de ses aides-de-camp à Philipsbourg, pour notifier au margrave de Salm, commandant de cette forteresse, la conclusion de l'armistice.

Il paroît qu'un corps de 8 à 10,000 hommes passera le Rhin, & restera en cantonnement entre ce fleuve & les montagnes, depuis Rheinfeldt jusqu'à la Rench. Les habitans de la rive droite sont très-contens de nos troupes, qui observent la meilleure discipline & ménagent les paysans. Les mêmes éloges sont donnés à nos troupes dans les autres endroits de la Souabe.

On assure que Moreau arrivera ici incessamment, & qu'il restera pendant quelque tems dans notre ville.

Des lettres d'Allemagne assurent que le premier consul a écrit une lettre très-touchante à l'empereur, pour l'inviter, au nom de l'humanité, à mettre fin à la guerre.

désolé, d'
estime &
le plus gr
Notre
qui avoit
mettre au
de Seitz,

Les co
deui pou
qui étoit
rectoire
versée da
compte a
— M.
gues con
— Le
que jusq
deux séa
— Le
nommé
militaire
à l'armé
— Le
sera auss
ce mois
— Le
rendre à
— Le
nouvelle
avec zel
40 mille
levés au
Pas-de-
ou-delà
Meuse,
terminé
sont les
Eare &
riege, l
— L
vêques
promess
ont dée
charité.
— D
Maite 5
— L
une pro
garde d
chent à
& de d
— L
vétie,
accusat
reprënd
— L
homme
prendre

désolé, depuis huit ans, tout de pays. Bonaparte est très-estimé & respecté en Allemagne, où il est regardé comme le plus grand homme de notre siècle.

Notre préfet vient de condamner l'émigré Schiffmacher, qui avoit obtenu une surveillance, & qui, au lieu de se soumettre aux loix, a troublé l'ordre public & insulté le maire de Setz, à être déporté sur la rive droite.

De Paris, le 11 thermidor.

Les consuls ont arrêté le 7 de ce mois que la portion du demi pour cent des mises à prix des domaines nationaux, qui étoit payée aux administrateurs, commissaires du directoire & employés des administrations centrales, sera versée dans la caisse des domaines nationaux, qui en fera compte au trésor public.

— M. le comte de Saint-Julien a eu avant-hier deux longues conférences avec le ministre des relations extérieures.

— Le sénat conservateur a arrêté, dans sa séance du 8, que jusqu'à la rentrée du corps législatif, il n'auroit que deux séances par mois.

— Le général de brigade Marmont, conseiller d'état, est nommé commandant de l'artillerie des 15^e. & 17^e. divisions militaires, en remplacement du général Verdieres qui passe à l'armée de réserve.

— Le général Sorbier, qui commande à l'armée du Rhin, sera aussi employé à l'armée de réserve : il a passé le 5 de ce mois à Stuttgart pour se rendre à Dijon.

— Le général Richepanse est passé à Schaffhouse pour se rendre à Paris.

— Le ministre de la guerre vient de faire publier une nouvelle note indicative des départemens qui ont exécuté avec zèle la loi qui ordonne une levée extraordinaire de 40 mille chevaux. Il en résulte que le nombre des chevaux levés au 6 thermidor étoit de 40,486. Les départemens du Pas-de-Calais, de la Lozère & de l'Hérault avoient fourni ou-delà de leur contingent; ceux de l'Orne, de Sambre et Meuse, du Var, du Gers & des Basses-Pyrénées, avoient terminé la levée; & ceux qui étoient près de la terminer sont les Vosges, le Haut-Rhin, la Seine-Inférieure, la Seine, Eure & Loire, l'Yonne, les Hautes-Alpes, le Gard, l'Arriège, la Charente-Inférieure & la Haute-Vienne.

— Les évêques de Langres, Troyes, Luçon, les archevêques de Paris, d'Auch, ont non-seulement approuvé la promesse demandée à une partie des ecclésiastiques, mais ont déclaré qu'ils y étoient obligés en conscience & par charité.

— Des lettres de Marseille annoncent qu'il est entré à Mâle 52 bâtimens chargés de provisions de bouche.

— La commission exécutive helvétique vient d'adresser une proclamation au peuple, pour l'engager à se mettre en garde contre les projets des ennemis intérieurs, qui cherchent à répandre parmi les citoyens des germes d'agitation & de désordres.

— Le secrétaire-général de la commission exécutive d'Helvétie, le citoyen Mousson, vient d'être acquitté de toute accusation par le tribunal auquel il avoit été renvoyé. Il va reprendre ses fonctions.

— Le bruit s'est répandu en Suisse que huit ou dix mille hommes de l'armée du Rhin quitteront la ligne pour aller prendre des quartiers dans l'Helvétie.

— Le gouvernement ligurien vient de nommer ministre des affaires étrangères le citoyen Boccardi, ministre plénipotentiaire à Paris. Le citoyen Mariani, secrétaire de la légation ligurienne, va en Helvétie en qualité de chargé d'affaires. Les citoyens Joseph Fravega & Gaspar Sauli, qui les remplacent, sont arrivés avant-hier à Paris.

— Une lettre particulière de Hambourg annonce que, le 27 messidor, on a vu passer par cette ville M. Thomas Grenville, frere du ministre anglais; il se rendoit à Berlin avec une mission importante de sa cour.

— On assure que la cour de Vienne vient de défendre les calembourgs, les caricatures, les satyres & autres traits de ce genre dirigés contre les Français; les piéces de théâtre dans le même sens ont été également prohibées, ainsi que tout ce qui pourroit offenser le gouvernement français.

— On mande de Livourne que les Anglais, après en avoir retiré tous leurs effets, ont quitté ce port le 19 messidor.

Au rédacteur du Publiciste.

Si c'est au gouvernement à faire les loix, c'est au public à les apprécier : or, une des plus philosophiques, ou doit le dire, est l'arrêté des consuls du 6 de ce mois sur les jours de férie; c'est jusqu'ici le plus grand pas qu'on ait fait vers la vraie liberté. Les prêtres autrefois nous condamnoient au dimanche, des républicains intolérans nous condamnoient à la décade; & si les juifs avoient eu quel'qu'autorité politique, ils n'auroient pas manqué de nous condamner au sabbat. Le système républicain consiste à bannir les préjugés & les priviléges, & à conduire l'homme par la raison & non pas à imposer des contraintes superflues. Qu'importe à la république qu'un citoyen prie, travaille ou s'amuse tel ou tel jour, pourvu qu'il ne vexé personne, & qu'il ne trouble pas l'ordre social? Augmenter son bien-être par son travail, est se rendre utile à l'état, & c'est de la bonne philosophie. Le vrai philosophe sait respecter le gouvernement quel qu'il soit; mais il le chérit quand il est assez juste & assez fort pour faire des loix qui n'aient d'autre but que le bonheur général, & d'autres bases que la raison.

Signé, LEQUINIO, administrateur forestier.

Suite des résultats de l'examen fait par les conseillers d'état, Chaptal, Champagny et Emmercy, des piéces relatives à la contre-police. — Précis des moyens d'exécution employés par le comité royaliste.

10. Correspondance.

Le principal correspondant du comité royaliste étoit Hilde l'aîné. Ses relations étoient établies, 1^o. avec Duthéil, agent du département auprès du ministère anglais, organe des princes & du gouvernement britannique; les lettres de Duthéil sont signées Charron ou Robert. Le comte d'Artois approuve quelquefois de sa main & par sa signature Charles-Philippe, les plus proposés dont l'exécution est arrêtée; 2^o. avec les généraux de l'armée royaliste de l'Ouest; 3^o. avec des émissaires répandus dans les départemens, & désignés par des noms supposés.

La correspondance avec l'Angleterre se faisoit par les îles Marquises, ou par Amiens & Boulogne. Hilde avoit une femme à Rouen, connue sous le nom supposé de *Petit-Matelot*, qui recevoit sa correspondance, & la faisoit parvenir. Il avoit des intelligences à Caen, à Boulogne, & dans presque toutes les villes de l'Ouest.

2^o. Recette et dépense du comité.

Il le fournissoit aux frais de la contre-police, réduits à cent louis par mois, à l'achat des journaux, impression des libelles, voyages dans l'intérieur, & autres dépenses de détail. Les fonds nécessaires à ces divers objets ont été remis, 1^o par Ratel, sous le non de

Coron; 2°. par madame Brunet; 3°. par Dubois; 4°. par l'abbé God; 5°. par Dandigné.

C'étoit sur-tout le ministère anglais qui fournisoit à toutes les dépenses du comité, & il paroît qu'il avoit en France, à cet égard, un principal agent qui dirigeoit l'emploi des fonds; il est connu dans la correspondance sous le nom du grand Alexandre. Mais le pillage des caisses publiques alimentoit sur-tout les finances du comité: la correspondance & la contre-police présentent des faits précieux sur ce genre de brigandage. Ils avoient des intelligences à la trésorerie, où un employé proposoit de renoncer à toute espèce d'appointemens, à condition qu'on lui remettroit le cinquième de chaque capture.

Le directeur de la contre-police annonce le 31 janvier, que, sous peu, ils atteindront le but de leurs vœux en faisant une capture intéressante. Dans la correspondance, on parle de l'enlèvement de la caisse d'Evreux, & dans des rapports particuliers, il est question d'un nommé Husson, qui avoit cinq hommes à sa disposition. Partout ils pressent l'organisation définitive du pillage des caisses, en observant « que la première quinzaine, peut-être même le premier mois, nécessiteront quelques avances; mais ils espèrent que les bénéfices résultant de l'établissement suffiront bientôt à leurs dépenses. » Ils dirigeoient aussi leurs attaques contre les acquéreurs de biens nationaux. Dans le rapport du 12 février, Duperron s'exprime ainsi:

« J'ai l'honneur d'annoncer que, dans la nuit du samedi au dimanche, il y aura une attaque contre la maison d'un acquéreur de domaines nationaux, à trois lieues de Paris; on nous fait espérer que nous y trouverons quelque argent. »

Il paroît même, par le rapport du 14 nivôse, qu'on ne se borneroit pas à l'enlèvement des caisses publiques: Marchand donne avis que Baux partira le 15 à six heures, & prévient qu'il est sans escorte.

On trouve dans des notes écrites par Hyde lui-même, quelques articles relatifs à l'emploi des fonds qu'il recevoit; il passe en compte de ses dépenses: 1°. la fabrication des timbres des sections, bureau central, &c.; 2°. l'impression des libelles, achats de journaux, &c.; 3°. le drap mortuaire placé à la Magdeleine; 4°. le paiement des sabres déposés par les royalistes de l'Ouest; 5°. pour les prisonniers de Versailles, officiers envoyés dans l'Ouest, &c.; 6°. pour passe-ports; 7°. pour achat de la liste des mouchards de la police.

3°. Passe-ports.

On a trouvé dans les papiers saisis chez la veuve Mercier, 1°. quarante-neuf passe-ports imprimés & non remplis, mais revêtus des signatures des administrateurs, du visa des commissaires près les municipalités, de l'attestation du bureau central, du timbre de toutes les administrations. Ces passe-ports sont censés délivrés par les municipalités de Paris, celles de Rouen, de Écarnap, &c. &c. Il y en a quelques-uns pour l'étranger, & censés délivrés par l'administration centrale de la Seine. 2°. Des feuilles en blanc & imprimées pour congés absolus. 3°. Des cartes de sûreté, avec le timbre du 3°. arrondissement. C'est à l'aide de ces passe-ports, cartes & congés, que les agens du comité circuloient dans l'intérieur, pénétraient par-tout & échappaient à l'œil de la police.

4°. Contre-police du comité.

La direction de la contre-police étoit confiée à Duperron, sous le nom de Marchand. — Il avoit pour but principal:

2°. d'obtenir tous les jours les rapports du bureau central; 3°. de connoître les dénonciations portées contre les royalistes; 4°. de savoir quels sont les individus que la police met en surveillance; 5°. d'être instruit à tems de tous les mandats d'arrêt qui doivent être lancés contre des personnes attachées à la cause; 6°. de faire suivre & surveiller les individus dont il importe de connoître les démarches.

Les personnes qui inspirent le plus d'intérêt à l'auteur de la contre-police, sont; Damejan, Demancy, le marquis de l'Épinay, Moucher de Maliebranche, le chevalier de Coigny, Darochot, Hyde, &c. Dans son rapport du 5 février, le directeur de la contre-police désespère d'organiser à Paris un mouvement général d'insurrection. « La force seule des choses, dit-il, doit l'emporter. Il ne se propose rien que lors d'un débarquement sur les côtes de l'Ouest, sur-tout lors de l'arrivée d'un prince, qui seul inspirera de la confiance, & réveillera le courage & l'énergie. Dans notre position actuelle, nous ne pouvons que pourvoir à notre défense par une surveillance active, exercée dans l'intérieur du camp de la police; & nous ne pouvons que tenter l'enlèvement des caisses publiques,

» messageries, fourgons ou courriers de malles, porteurs de fonds appartenans à la république ».

5°. Tentative sur Brest.

Le comité & les généraux sentoient le besoin de mettre un prince à la tête de l'armée royale. Ils regardoient tous cet événement comme le seul qui pût faire prospérer leur cause; mais le comte d'Artois se refusa constamment aux prières qui lui en furent faites, & il ne répondit aux demandes répétées des chefs que par la promesse d'arriver au moment où on pourroit le recevoir dans Brest.

On se méage donc des intelligences dans le port; on conçoit un moyen de surprendre la place, & on le fait approuver par le comte d'Artois, qui en presc l'exécution: 1°. Douze mille hommes de l'armée royale, dont trois mille revêtus de l'uniforme républicain, devoient être remis à dix lieues de Brest; 2°. on devoit expédier des couriers porteurs de faux ordres, signés du ministre, aux commandans de terre & mer, pour faire filer de suite toutes les troupes disponibles vers Caude ou Saint-Malo, où l'ennemi seroit censé menacer d'une descente prochaine, & annoncer le prompt remplacement des troupes qui participoient par trois mille hommes de troupes de ligne faisant route à marches forcées; 3°. brûler les télégraphes pour rompre toute communication avec Paris; 4°. le lendemain du départ de la garnison de Brest, l'armée royale devoit se mettre en marche à la nuit tombante, & les 3000 hommes revêtus de l'uniforme formant l'avant-garde arrivés dans Brest au point du jour, se seroient mis en possession des principaux postes; 5°. des signaux auroient annoncé à la flotte anglaise l'occupation de Brest par l'armée royale.

Des proclamations eussent été lites au nom du roi. Trois millions eussent été distribués. Monsieur (comte d'Artois), & douze mille russes seroient entrés, dès que le vent l'auroit permis. En attendant, un seul commandant en chef de terre & de mer auroit concentré l'autorité & réuni tous les pouvoirs.

Nota. Les détails de l'exécution sont développés dans le plan. Signé, CHATAU, CHAMPAGNY, EMERY.

Bourse du 11 thermidor.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	54 fr. 38 c.
Idem cour.....	Bons 2/4.....	1 f. 51 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	87 fr. 50 c.
Madrid. 4 fr. 70 c. le billet.	Bons pour l'an 8.....	85 f. 88 c.
Madrid effect.....	Syndical.....	67 fr. 00 c.
Cadix. 4 fr. 70 c. le billet.	Coupures.....	67 fr. 50 c.
Cadix effect.....	Or fin.....	105 f. 25 c.
Gênes effect.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Livourne.....	Portugaise.....	94 f.
Bâle.....	Piastre.....	5 f. 33 c.
Lyon.....	Quadruple.....	79 f.
Marseille.....	Ducat d'Holl.....	11 f. 45 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 50 c.
Montpellier.....	Souverain.....	34 f. 25 c.
Rente provis.....		25 f. 65 c.

Café Martinique, 2 fr. 20 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 cent. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 65 c. — Lompee anglais, 1 fr. 70 c. — Méhisse de 14 l., 1 fr. 75 c. — Méhisse de 10 l., 1 fr. 80 c. — Rafinée, 2 fr. 00 c. — Sucre pilé, 1 fr. 55 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 1 fr. 95 c. — Poivre anglais, 2 fr. 20 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 fr. 80 c. — Coton de Pernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 100 — Huile d'olive, 1 fr. 33 c. — Eau-de-vie 3/6, 295 fr. — Cognac 22. deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg., 205 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 75 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 5 c.